



Vente du bien situé 13 Rue des Templiers parcelles cadastrées section AA n°257 et 256

Vente sous plis cachetés

La commune de Millery est propriétaire d'un bien situé 13 Rue des Templiers, sur les parcelles cadastrées section AA n°257 d'une surface de 432 m² et n°256 d'une surface de 906 m². Il s'agit d'un ancien presbytère datant du XIX^{ème} siècle et ses dépendances, avec à l'arrière un grand terrain à usage de jardin et de potager. Le bien étant sans intérêt pour un usage communal, elle a décidé de le mettre en vente par délibération du conseil municipal en date du 24 janvier 2022.

L'ancien logement est une vaste bâtisse sur deux niveaux, en moellons et pierres crépis, d'une superficie de 147 m², composée de 10 pièces principales :

- au rez-de-chaussée : 2 entrées, une cuisine, un salon, 2 chambres, des toilettes et un cellier
- à l'étage : 4 chambres, un bureau, 2 dégagements dont l'un mène au grenier, une salle d'eau, des toilettes

Ce bâtiment inoccupé depuis plus de 10 ans est inhabitable et nécessite une rénovation complète. Le gros oeuvre est en bon état.

Une cour intérieure sépare le logement des dépendances (44 m²) composées d'un garage et d'un ancien cinéma paroissial.

Le terrain situé à l'arrière de ces 2 bâtiments, d'une superficie de 911 m², est situé pour moitié en zone urbaine constructible UCa du PLUI, et pour l'autre moitié en zone Uj, zone urbaine presque totalement inconstructible.

La consultation a pour objet de recueillir des candidatures dans le cadre de la mise en vente à l'amiable de ce bien après publicité et mise en concurrence. Toute personne intéressée pourra déposer une offre d'achat dans les conditions prévues ci-après, dans le respect des formes et délais précisés par le présent document contenant les conditions de vente. L'unité monétaire du contrat de vente est l'euro et le prix contenu dans l'offre sera exprimée net de tout droit ou taxe.

L'offre devra être constituée en deux parties :

- un descriptif détaillé du projet envisagé (destination, modification structurelle...)
- l'offre de prix exprimée en euros

Le prix de retrait est fixé à cent quatre vingt mille euros (180 000 €). Toute offre doit au minimum être égale à ce prix de base. En cas d'offre inférieure émise par un candidat, celle-ci sera considérée comme nulle et non avenue. Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

La date de remise des offres est le **11 mars 2022**.

Conditions de remise des offres

L'acquéreur doit faire une proposition écrite à la Mairie de Millery avant la date limite de remise des offres **par lettre recommandée avec accusé de réception.**

L'offre sera mise dans une enveloppe scellée, accompagnée de la copie d'une pièce d'identité ou d'un extrait Kbis pour une société, portant la mention :

« *CANDIDATURE A L'ACQUISITION DU BIEN SITUE 13 RUE DES TEMPLIERS - **NE PAS OUVRIR*** »

Conditions de jugement des offres

La commission d'appel d'offres ouvrira les plis et proposera au conseil municipal de retenir l'offre la mieux disante : prix, qualité et intégration au village du projet.
